

**CLINIQUE DE VAUGNERAY
ASSOCIATION**

Siège social : Place de l'Eglise – 69670 VAUGNERAY

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31/12/2010

CLINIQUE DE VAUGNERAY

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2010

Aux adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association CLINIQUE DE VAUGNERAY, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

Une partie significative de l'actif de votre association est composé d'immobilisations corporelles. Ces éléments sont amortis conformément à la méthode indiquée dans la note de l'annexe « Note sur le bilan actif – Immobilisations corporelles ».

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application, de la vraisemblance et de la cohérence des hypothèses retenues le cas échéant.



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

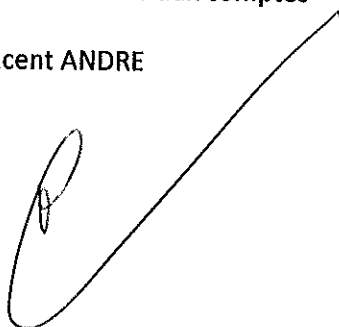
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Lyon, le 11 juin 2011

Le Commissaire aux comptes

Vincent ANDRE

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'V' followed by a long horizontal stroke that curves upwards at the end.

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2010 au 31/12/2010

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2010 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2009 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement	85 555	17 111	68 444	0,34	85 555	0,42
Concessions, brevets, droits similaires	252 754	115 542	137 212	0,68	1 699	0,01
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains	597 750		597 750	2,96	597 750	2,94
Constructions	13 144 786	5 384 160	7 760 626	38,39	8 048 177	39,55
Installations techniques, matériel & outillage industriels	2 096 610	1 774 266	322 344	1,59	362 271	1,78
Autres immobilisations corporelles	9 675 449	3 358 998	6 316 451	31,25	4 823 622	23,70
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours	859 341		859 341	4,25	1 528 197	7,51
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles					78 130	0,38
IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION:						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations affectées, concédées ou mises à disposition						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	584 476		584 476	2,89	617 893	3,04
TOTAL (I)	27 296 723	10 650 076	16 646 646	82,35	16 143 293	79,33
Comptes de liaison (1)						
TOTAL (II)						
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements	86 267		86 267	0,43	130 855	0,64
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Budgets annexes						
CREANCES (2) :						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances usagers et comptes rattachés (3)	1 632 551	8 238	1 624 313	8,04	1 037 941	5,10
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel	8 542		8 542	0,04	11 505	0,06
. Organismes sociaux	82 019		82 019	0,41	158 959	0,78
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	32 999		32 999	0,16	10 390	0,05

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2010 au 31/12/2010

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2010 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2009 (12 mois)
--------------	---	---

	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Valeurs mobilières de placement	602 840		602 840	2,98	364 507	1,79
Disponibilités	1 061 028		1 061 028	5,25	2 420 957	11,90
Charges constatées d'avance	69 246		69 246	0,34	71 807	0,35
TOTAL (III)	3 575 490	8 238	3 567 253	17,65	4 206 920	20,67
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
Primes de remboursement des emprunts (V)						
Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	30 872 213	10 658 314	20 213 899	100,00	20 350 213	100,00

(1) Un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement, à l'exploitation et à la trésorerie pour cet établissement ou service entre ce dernier et les autres établissements et services concernés.

(2) Dont à moins d'un an :

Dont à plus d'un an :

(3) Dont créances mentionnées à l'article R. 314-96 du code de l'action sociale et des familles.

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2010 au 31/12/2010

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le		Exercice précédent	
	31/12/2010 (12 mois)		31/12/2009 (12 mois)	
FONDS PROPRES:				
Fonds associatifs sans droit de reprise	5 247 973	25,96	5 245 557	25,78
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Legs et donation				
Subvention d'investissement sur biens renouvelables				
Ecart de réévaluation				
RESERVES:				
Excédents affectés à l'investissement	454 843	2,25	454 843	2,24
Réserves de compensation	6 943	0,03	6 943	0,03
Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement	775 928	3,84	775 928	3,81
Autres réserves				
REPORT A NOUVEAU:				
Report à nouveau (gestion non contrôlée)	-621 113	-3,06	-555 664	-2,72
Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs	-56 299	-0,27	-23 009	-0,10
Résultats sous contrôle de tiers financeurs	-84 589	-0,41	-26 479	-0,12
Dépenses non opposables aux tiers financeurs				
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1)	156 917	0,78	-154 434	-0,75
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	128 515	0,64	131 085	0,64
PROVISIONS REGLEMENTEES:				
Couverture du besoin en fonds de roulement				
Amortissements dérogatoires et provisions pour renouvellement des immobilisations	654 364	3,24	397 898	1,96
Réserves des plus-values nettes d'actif				
Immobilisations grevées de droits				
TOTAL (I)	6 663 482	32,98	6 252 669	30,73
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques	52 400	0,26		
Provisions pour charges				
TOTAL (III)	52 400	0,26		
Fonds dédiés				
. Sur subventions de fonctionnement	267 424	1,32	206 805	1,02
. Sur autres ressources				
DETTES (3) :				
Emprunts et dettes assimilées (2) (3)	10 368 423	51,29	10 679 567	52,48
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	412 186	2,04	318 757	1,57
Dettes fiscales et sociales	2 250 832	11,14	2 160 119	10,61
Autres (5)	194 848	0,96	727 884	3,58
Produits constatés d'avance	4 305	0,02	4 412	0,02
TOTAL (IV)	13 498 017	66,78	14 097 544	69,27
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF	20 213 899	100,00	20 350 213	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2010 au 31/12/2010

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2010 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2009 (12 mois)
---------------	---	---

ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

(1) Dont compte 1201 : et compte 1291 : : résultats sous contrôle de tiers financeurs.	
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques.	
(3) En particulier : cautions versées par les résidents à leur entrée dans l'établissement.	
(4) Dont à moins d'un an : Dont à plus d'un an :	
(5) Dont fonds des majeurs protégés :	

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2010 au 31/12/2010

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT				Exercice clos le 31/12/2010 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2009 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Ventes de marchandises								
Production vendue de biens								
Prestations de services	487 077		487 077	100,00	463 382	100,00	23 695	5,11
Montants nets produits d'expl.	487 077		487 077	100,00	463 382	100,00	23 695	5,11
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Production stockée								
Production immobilisée								
Dotations et produits de tarification			16 651 692	N/S	15 693 580	N/S	958 112	6,11
Subventions d'exploitation								
Dons								
Cotisations								
Legs et donation								
Produits liés à des financements réglementaires								
Autres produits			133 763	27,46	129 151	27,87	4 612	3,57
Reprise de provisions			653	0,13	226	0,05	427	188,94
Transfert de charges								
Sous-total des autres produits d'exploitation			16 786 108	N/S	15 822 957	N/S	963 151	6,09
Total des produits d'exploitation (I)			17 273 185	N/S	16 286 339	N/S	986 846	6,06
Quotes-parts d'éléments du fonds associatif virées au compte de résultat								
PRODUITS FINANCIERS:								
De participations								
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif								
Autres intérêts et produits assimilés			4 458	0,92	29	0,01	4 429	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			903	0,19	1 890	0,41	-987	-52,21
Total des produits financiers (III)			5 362	1,10	1 919	0,41	3 443	178,42
PRODUITS EXCEPTIONNELS:								
Sur opérations de gestion			60 167	12,35	38 356	8,28	21 811	56,86
Sur opérations en capital			2 570	0,53	2 570	0,55		0,00
Reprises sur provisions et transferts de charges			131 564	27,01	3 048	0,66	128 516	N/S
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			25 388	5,21	1 737	0,37	23 651	N/S
Total des produits exceptionnels (IV)			219 688	45,10	45 711	9,86	173 977	380,60
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			17 498 235	N/S	16 333 969	N/S	1 164 266	7,13
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT					-154 434	-33,32	154 434	-100,00
TOTAL GENERAL			17 498 235	N/S	16 488 403	N/S	1 009 832	6,12
CHARGES D'EXPLOITATION:								
Achats de marchandises et de matières premières			1 040 602	213,64	1 120 688	241,85	-80 086	-7,14
Variation de stock marchandises et matières premières			44 587	9,15	-8 713	-1,87	53 300	611,73
Autres achats non stockés			238 967	49,06	245 292	52,94	-6 325	-2,57
Services extérieurs			549 138	112,74	537 796	116,06	11 342	2,11
Autres services extérieurs			474 407	97,40	393 732	84,97	80 675	20,49
Impôts, taxes et versements assimilés			1 064 153	218,46	1 049 521	226,49	14 632	1,39
Salaires et traitements			8 386 179	N/S	8 285 941	N/S	100 238	1,21
Charges sociales			3 948 238	810,60	3 887 321	838,60	60 917	1,57
Autres charges de personnel			65 635	13,48	47 073	10,16	18 562	39,43

CLINIQUE DE VAUGNERAY Etats Consolidés
COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2010 au 31/12/2010

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2010 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2009 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
Subventions accordées par l'association						
Dotations aux amortissements	674 570	138,49	657 340	141,86	17 230	2,62
Dotations aux provisions	55 615	11,42	1 572	0,34	54 043	N/S
Autres charges	25 368	5,21	31 571	6,81	-6 203	-19,64
Total des charges d'exploitation (I)	16 567 459	N/S	16 249 134	N/S	318 325	
Quote-part de résultat sur opérations communes (II)						
CHARGES FINANCIERES:						
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées	237 325	48,72	184 500	39,62	52 825	28,63
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (III)	237 325	48,72	184 500	39,62	52 825	28,63
CHARGES EXCEPTIONNELLES:						
Sur opérations de gestion	62 498	12,83	27 754	5,99	34 744	125,19
Sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	388 029	79,66	22 990	4,96	365 039	N/S
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées	86 007	17,66	4 024	0,87	81 983	N/S
Total des charges exceptionnelles (IV)	536 534	110,15	54 769	11,82	481 765	879,63
Participation des salariés aux résultats (V)						
Impôts sur les sociétés (VI)						
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	17 341 318	N/S	16 488 403	N/S	852 915	5,17
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	156 917	32,22			156 917	N/S
TOTAL GENERAL	17 498 235	N/S	16 488 403	N/S	1 009 832	6,12

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
PRODUITS :						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
TOTAL						
CHARGES :						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Personnel bénévole						
TOTAL						

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31 décembre 2010 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31 décembre 2009 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice, avant affectation du résultat, est de 20.213.899,20 euros.

Le résultat net comptable est un excédent de 156.917,16 euros.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été arrêtés le 22 avril 2011 par le conseil d'administration.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

a) Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des Comptes Annuels, en tenant compte des principes comptables spécifiques au milieu hospitalier, ainsi qu'au règlement CRC 99-01 propre aux associations.

Depuis 2005, il est procédé à la consolidation des trois entités comptables : *Ensemble Psychiatrie-USLD, Maison de retraite et Association*, avec neutralisation des opérations inter-établissements.

Un changement a eu lieu à partir du 1^{er} janvier 2009, les suivis budgétaires de l'unité de soins de longue durée et de la maison de retraite ont été remodelés de la manière suivante :

- ⇒ L'Unité de Soins de Longue Durée (USLD) concerne désormais 30 lits au lieu de 80 en 2008.
- ⇒ La maison de retraite a été transformée en Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) et regroupe 90 lits au lieu de 40 lits en 2008.

Enfin le 1^{er} mars 2009 l'association a créé un nouveau service : l'accueil de jour d'une capacité de 12 places.

b) Pour se mettre en conformité avec les règlements comptables CRC 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et CRC 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs, un changement de méthode a été effectué au 1^{er} janvier 2005 sur la présentation des immobilisations et de certaines créances.

L'Association a opté en 2005 pour un traitement selon la méthode rétrospective pour le calcul des amortissements du bâtiment le plus récent, celui de la Maletière (long séjour).

REGLES ET METHODES COMPTABLES (suite)

c) Concernant l'affectation des résultats, les règles comptables hospitalières persistent depuis le passage en dotation globale avec participation au service public hospitalier. L'établissement est donc soumis à certaines exigences de la comptabilité hospitalière publique, notamment en ce qui concerne l'affectation des résultats.

Toutefois, un changement est intervenu à partir de 2005 à propos de l'affectation des déficits.

Compte tenu du changement sur 2009, évoqué dans la partie a), le résultat de la gestion conventionnée est déterminé dans chaque secteur :

- budget principal (psychiatrie) ;
- EHPAD (décomposée en soins, hébergement et dépendance) ;
- USLD (décomposée en soins, hébergement et dépendance) ;
- accueil de jour (décomposée en soins, hébergement et dépendance).

■ **Règles d'affectation des résultats applicables depuis le 1^{er} janvier 2005**

- En cas d'excédent, les résultats du budget principal sont affectés en réserve de compensation (*fonds propres*), après approbation des comptes par l'ARS.
- En cas de déficit, les résultats n'entraînent ni diminution des dépenses "autorisées" de N + 1, ni augmentation des dotations de N + 1 pour le budget principal.
- Les résultats de l'EHPAD, de l'USLD et de l'accueil de jour : hébergement, dépendance et soins continuent comme par le passé à être soumis à l'approbation des tiers financeurs (*Conseil Général ou DDASS en l'occurrence*) s'ils sont déficitaires. Ils peuvent, si les financeurs en sont d'accord et après utilisation de la réserve de compensation, venir en augmentation des charges des exercices N + 2 à N + 4, par tiers, et donc entraîner une majoration des dotations, prix de journée ou tarifs correspondants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES (suite)

■ Règles applicables depuis le 1^{er} janvier 2005 (suite)

- En cas d'excédent, les résultats de l'EHPAD, de l'USLD et de l'accueil de jour sont le plus souvent affectés, après approbation des tutelles, en réserve de compensation.

Les résultats des exercices antérieurs figurent en report à nouveau (*autres fonds associatifs*) dans un compte appelé "Résultats sous contrôle de tiers financeurs".

NOTE SUR LE BILAN ACTIF**■ ACTIF IMMOBILISÉ****✚ Immobilisations incorporelles**

Il s'agit de :

- frais d'études engagé pour l'optimisation des coûts d'achats.
L'amortissement de ces frais se fait en mode linéaire sur 5 ans à compter du 1^{er} janvier 2010, date à partir de laquelle, cette étude génère des économies.
- logiciels informatiques, amortis en mode linéaire sur une durée de 1 à 4 ans.

✚ Immobilisations corporelles

Les amortissements pour dépréciation des immobilisations corporelles sont calculés dans les comptes administratifs selon les modalités suivantes :

▪ <i>Constructions</i>	<i>linéaire de 25 à 50 ans</i>
▪ <i>Agencements des constructions</i>	<i>linéaire sur 10 ans</i>
▪ <i>Matériel médical</i>	<i>linéaire de 4 à 10 ans</i>
▪ <i>Matériel de cuisine et lingerie</i>	<i>linéaire de 5 à 10 ans</i>
▪ <i>Agencements</i>	<i>linéaire sur 10 ans</i>
▪ <i>Matériel roulant</i>	<i>linéaire sur 5 ans</i>
▪ <i>Mobilier</i>	<i>linéaire de 5 à 10 ans</i>
▪ <i>Matériel informatique et de bureau</i>	<i>linéaire de 5 à 10 ans</i>

Dans les comptes annuels clos au 31 décembre 2005, l'option pour la méthode rétrospective appliquée aux constructions a entraîné un impact positif de 116.126 euros sur les fonds propres d'ouverture.

Les changements de méthode ont consisté à décomposer la construction de la Maletière datant de 2000 en plusieurs composants et à amortir ces composants sur leurs durées réelles d'utilisation, soit :

▪ <i>Structure du bâtiment</i>	<i>linéaire sur 50 ans</i>
▪ <i>Etanchéité</i>	<i>linéaire sur 15 ans</i>
▪ <i>Menuiserie extérieure</i>	<i>linéaire sur 25 ans</i>
▪ <i>Chauffage</i>	<i>linéaire sur 25 ans</i>
▪ <i>Plomberie</i>	<i>linéaire sur 25 ans</i>
▪ <i>Electricité</i>	<i>linéaire sur 25 ans</i>
▪ <i>Ascenseur</i>	<i>linéaire sur 25 ans</i>

NOTE SUR LE BILAN ACTIF (suite)

Sur l'exercice clos au 31 décembre 2010, l'impact sur le résultat correspond à une dotation dérogatoire (*charge*) de 3.154 euros.

- Les constructions précédentes, toutes antérieures à 1989, n'ont pas été retraitées.

En 2006, un dépôt mortuaire a été construit et décomposé en plusieurs composants :

- Le gros œuvre à hauteur de 48 % de la construction et amorti en mode linéaire sur 50 ans.
- Les façades et l'étanchéité à hauteur de 5 % de la construction et amorties en mode linéaire sur 15 ans.
- Les installations générales et techniques à hauteur de 22 % de la construction et amorties en mode linéaire sur 20 ans.
- Les agencements à hauteur de 25 % de la construction et amortis en mode linéaire sur 10 ans.

- Le 17 janvier 2008, un nouveau bâtiment (la nouvelle maison de retraite St Joseph et l'Accueil de jour) a été livré pour un montant de 4.890.264 euros. L'amortissement de l'Accueil de jour a débuté le 1^{er} mars 2009, date d'ouverture de ce service. La maison de retraite St Joseph et l'Accueil de jour ont fait l'objet d'une décomposition en plusieurs composants amortis sur les durées d'utilisation suivantes :

	Accueil de jour + St Joseph	St Joseph	Accueil de jour	Durée d'amortissement
Terrain non amortissable	11 312	11 312	-	Non amortissable
Gros œuvre	2 477 885	2 363 945	113 940	50 ans
Façades et étanchéité	120 063	103 183	16 880	20 ans
Installations générales et techniques	1 471 635	1 316 951	154 684	30 ans
Agencements	809 370	774 555	34 815	15 ans
TOTAL	4 890 265	4 569 945	320 319	

- La greffe entre le bâtiment de la Maletière et la nouvelle maison de retraite d'un coût de 144.936 euros a été décomposée en plusieurs composants amortis de la manière suivante :

- ⇒ Gros œuvre à hauteur de : 62 245 euros amorti sur 50 ans ;
- ⇒ Façades et étanchéité à hauteur de : 8 440 euros amortis sur 30 ans ;
- ⇒ Installations générales et techniques à hauteur de : 51 041 euros amortis sur 25 ans ;
- ⇒ Agencements à hauteur de : 23 210 euros amortis sur 15 ans.

NOTE SUR LE BILAN ACTIF (suite)

- Comme en 2008, la méthode des composants a également été appliquée sur la partie des travaux du plan directeur de rénovation des bâtiments de psychiatrie achevée au cours de l'exercice 2010 à hauteur de : 1.707.030 euros. Ces acquisitions ont été réparties entre le second œuvre, les agencements et les installations générales et techniques. Compte tenu de la nature de ces travaux, ces trois composants sont amortis sur une durée de 30 ans.

- Un appartement thérapeutique situé à Craponne a été acquis le 1^{er} septembre 2008 pour un montant de : 230.851 euros. La décomposition de ce bien en plusieurs composants est la suivante :
 - ⇒ Structure à hauteur de : 210 998 euros amorti sur 50 ans ;
 - ⇒ Menuiserie extérieure à hauteur de : 7 618 euros amortie sur 25 ans ;
 - ⇒ Chauffage à hauteur de : 7 387 euros amorti sur 15 ans ;
 - ⇒ Ravalement à hauteur de : 4 848 euros amorti sur 15 ans.

- En 2007, l'association a reçu en legs une villa et son terrain, dénommés « propriété FAYOLLE ». La valeur à l'acte de donation est de 153.000 euros. La valeur du terrain a été appréciée au prix de 17,915 euros du mètre carré, soit : 95.449 euros. Par différence, la construction a été évaluée à : 57.551 euros et amortie linéairement sur une durée de 20 ans.

- Les biens, autres que les constructions, n'ont pas été considérés comme décomposables et leur durée d'utilité a été considérée comme équivalente à la durée d'usage précédemment utilisée pour le calcul des amortissements dans les comptes administratifs.

✦ Immobilisations en cours

Les immobilisations en cours concernent le plan directeur de rénovation des bâtiments de psychiatrie pour 859.341 euros. Ces immobilisations excluent les investissements du plan directeur qui ont déjà été mis en service.

Cet investissement débuté en 2007 est prévu sur une durée de 5 ans pour un montant global estimé 8 millions d'euros environ.

NOTE SUR LE BILAN ACTIF (suite)**Immobilisations financières**

Il s'agit des dépôts et cautionnements et, à partir de 2005, de la créance décrite ci-dessous.

Suite au passage en dotation globale, les créances sur les caisses de Sécurité Sociale ont fait l'objet d'un prélèvement d'un montant équivalent sur la dotation globale de financement.

Cette créance dite de l'article 58 ne devrait pas être recouvrée tant que l'établissement relèvera du système de la dotation globale, elle a donc été inscrite en créance à plus d'un an.

Sur 2010, une partie de cette créance dont l'origine est antérieure à 2001 et non confirmée par les Caisses a été considérée comme non recouvrable pour un montant de 33.366 euros, comptabilisé en charge exceptionnelle. La créance de l'article 58 passe ainsi de 611.591 euros à 578.225 euros.

Cette somme sera recouvrable quand la psychiatrie passera à la tarification à l'activité.

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	185 569	152 740	0	338 309
Immobilisations corporelles	25 395 023	2 869 246	1 890 333	26 373 937
Immobilisations financières	617 893	0	33 416	584 476
TOTAL	26 198 485	3 021 986	1 923 749	27 296 723

Amortissements et provisions d'actif

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	98 315	34 338	0	132 653
Immobilisations corporelles	9 956 876	640 232	79 685	10 517 423
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	10 055 192	674 570	79 685	10 650 076

STOCKS**Méthode d'évaluation**

Les montants figurant au bilan correspondent à l'inventaire des produits pharmaceutiques, fournitures médicales, alimentation et lingerie, en stock au 31 décembre 2010.

NOTE SUR LE BILAN ACTIF (suite)**■ CRÉANCES**

Les créances redevables représentent les sommes à recouvrer sur les malades hospitalisés et sur les organismes sociaux assurant le tiers-payant.

Les créances irrécouvrables ont été soldées et la provision pour dépréciation y afférente a été reprise. Une nouvelle provision a été constituée pour les autres créances pour lesquelles le recouvrement est incertain à la date de clôture.

La créance dite de l'article 58 pour 578.225 euros est présentée depuis 2005 en " Autres immobilisations financières " (Cf ci-dessus).

■ PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	5 676	3 215	653	0	8 237
Comptes financiers					
TOTAL	5 676	3 215	653	0	8 237

■ DISPONIBILITES

Les valeurs mobilières de placement consistent en des SICAV monétaires.

Les disponibilités comprennent les comptes bancaires courants, les comptes sur livret et comptes d'épargne et les espèces en caisse.

■ CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance concernent pour l'essentiel deux assurances décennales :

- l'une pour la construction de la Maletière contractée le 24 mars 2003,
- l'autre sur la nouvelle maison de retraite St Joseph contractée en 2008.

La répercussion de ces assurances sur le résultat se fait annuellement par dixième jusqu'en 2013 et 2018, respectivement.

NOTE SUR LE BILAN ACTIF (suite)

■ **PRODUITS A RECEVOIR PAR POSTES DU BILAN**

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	66 609
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	66 609

NOTE SUR LE BILAN PASSIF

■ **FONDS PROPRES**

Situation nette

- Les fonds associatifs et les réserves ont une origine totalement privée, à l'exception de la réserve de trésorerie qui a été financée par le prix de journée.

- Suite aux changements de méthode, les fonds propres ont fait l'objet en 2005 :

- d'une correction positive par la méthode des composants, correction affectée en fonds associatifs pour: 116.126 euros
- d'une correction négative pour le financement des droits à congés payés : 773.382 euros.

En 2008, suite à un changement de la réglementation comptable, une correction négative de 125.590 euros a été faite par déplacement sur un compte de provisions réglementées (amortissements dérogatoires).

- Les subventions d'investissement comptabilisées en apports au 31 décembre 2005 proviennent de caisses de retraite pour 324.825 euros. Elles n'incluent pas de droit de reprise.

- Deux subventions d'investissement dont l'objet est de financer le supplément de réservation de lits de la maison de retraite ont été accordées par le groupe APICIL à hauteur de:

- ⇒ 118 350 euros (ARC),
- ⇒ 331 380 euros (ARS).

- Sur 2007, deux subventions provenant des caisses de retraites pour 23.670 euros et 80.000 euros ont été accordées pour financer la reconstruction de la maison de retraite. Au cours de l'exercice 2008, une subvention supplémentaire a été versée pour 23.670 euros.

■ **SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT**

- Une subvention d'équipement sur biens non renouvelable a été reçue pour 1.296 euros en 2003.

- Le Conseil Général a attribué en 2007 une subvention d'équipement transférable au résultat de 122.000 euros pour la réalisation de travaux de reconstruction de la maison de retraite.

- Deux subventions d'équipement ont été accordées pour financer la mise en place du Recueil d'Information Médicalisée en psychiatrie (RIMP) l'une en 2007 pour 5.947 euros et l'autre en 2009 pour 7.500€.

Ces subventions sont (ou seront) reprises en résultat sur la durée d'amortissement de l'équipement ainsi subventionné.

NOTE SUR LE BILAN PASSIF (suite)**■ PROVISIONS**

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées	397 897	388 029	131 564		654 363
Provisions pour risques & charges	0	52 400			52 400
TOTAL	397 898	440 429	131 564		706 763

⚡ Amortissements dérogatoires

Compte tenu de l'application de la méthode rétrospective et de la constatation sur l'exercice 2008 du différentiel d'amortissements de la Maletière en amortissements dérogatoires (Cf Note sur le bilan actif), un amortissement dérogatoire a été constaté par déduction sur le fonds associatifs pour 125.590 euros.

Seule la dotation 2010 aux amortissements dérogatoires a eu un impact sur le résultat à hauteur de la dotation de l'exercice, soit 3.154 euros.

⚡ Provision pour renouvellement des immobilisations au titre du plan directeur de rénovation du bâtiment de psychiatrie

Lors de la quatrième phase de la campagne budgétaire 2007 de l'ARS, une dotation exceptionnelle de 170.000 euros a été accordée par l'ARS au titre du plan directeur de rénovation du bâtiment de psychiatrie. Trois nouvelles dotations de 170.000 euros ont été obtenues en 2008, 2009 et 2010.

Ces quatre dotations devant être consacrées au financement du plan directeur, une provision pour renouvellement d'immobilisations équivalente de 170.000 euros par an a été constatée depuis 2007. Le montant total des dotations sur les 3 années s'élève à 510.000 euros.

Le montant des dotations aux amortissements et des intérêts financiers liés aux travaux de rénovation s'élève à 542.065 euros dont 298.064 euros sur l'exercice 2010. Compte tenu du nouveau financement obtenu en 2010 de 170.000 euros, une reprise à la provision pour renouvellement d'immobilisations a été constatée pour la différence entre 298.064 euros et 170.000 euros, soit 128.064 euros.

Au cours de l'exercice 2010, une aide exceptionnelle à l'investissement a été accordée par l'ARS pour un montant de 300.000 euros. Ce financeur a également versé 33.500 euros de subvention au titre de l'intéressement 2010. Cette subvention a été affectée au renouvellement des immobilisations. Ces deux aides ont donné lieu à une provision pour renouvellement d'immobilisations pour un montant de 335.000 euros.

Au 31 décembre 2010, la provision pour renouvellement des immobilisations relative au plan directeur est de 471.435 euros.

NOTE SUR LE BILAN PASSIF (suite)

- **Provision pour renouvellement des immobilisations (matériel hospitalier pour l'USLD et logiciels GPEC)**

Sur 2010 deux financements ont été obtenus pour acquérir du matériel hospitalier pour l'USLD (34.900 euros) et des logiciels GPEC (16.475 euros).

- L'association ayant reporté l'acquisition de ce matériel sur les années à venir. Une provision pour renouvellement d'immobilisation a été dotée pour 34.900 euros.
- La dotation aux amortissements des logiciels GPEC acquis en 2010 s'élève à 3.500 euros. Une reprise sur la provision pour renouvellement de ces logiciels a été constatée pour le même montant. Fin 2010, cette provision se monte à 12.975 euros.

- **Provision pour risques et charges**

Une provision pour risques et charges a été constituée sur 2010 pour un montant de 52.400 euros et concerne des litiges sociaux dont la procédure est en-cours. Le montant a été déterminé en tenant compte du risque encouru et des avis des cabinets de conseil.

- **FONDS DÉDIÉS**

	Ouverture	Augmentation	Utilisés	Non utilisés	A la clôture
• Financement projet établissement	86 047		12 558		73 488
• Mesures spécifiques	49 963		1 737		48 226
• Aides RTT	10 955				10 955
• Prime canicule	1 600				1 600
• Transmission des séquences du RIMP	54 216	26 007	11 093		69 130
• Humanitude	4 024				4 024
• Formation	0	60 000			60 000
Total	206 805	86 007	25 388	0	267 424

Mouvements de fonds dédiés au cours de l'exercice 2010 :

- ⇒ Une nouvelle dotation pour un montant total de 60.000 euros a été versée par l'ARS fin 2010 dont l'objectif est la formation du personnel. Ce fonds n'ayant pu être utilisé au 31/12/2010, un fonds dédié a été constaté pour ce même montant.

NOTE SUR LE BILAN PASSIF (suite)**■ DETTES**

Le détail des dettes financières est le suivant :

	Etablissement de crédit	Total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
M. de retraite	CAISSE EPARGNE	2 625 170	53 587	238 401	2 333 182
M. de retraite	CRAM RHONE ALPES	307 120	19 195	76 780	211 145
USLD	CRAM RHONE ALPES	185 380	23 172	92 692	69 516
USLD	ORGANIC	76 225	7 622	30 490	38 112
USLD	SOCIETE GENERALE	172 084	71 110	100 975	
PSY	DEXIA	3 319 021	84 267	372 701	2 862 054
PSY	DEXIA	3 400 000	0	208 653	3 191 347
PSY	APPARTEMENT	232 257	8 519	38 445	185 293
	Total	10 317 256	267 471	1 159 137	8 890 648

■ CHARGES A PAYER PAR POSTES DU BILAN

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	2 510
Emp. & dettes financières div.	0
Fournisseurs	33 035
Dettes fiscales & sociales	1 180 549
Autres dettes	78 462
TOTAL	1 294 556

La période d'acquisition des droits à congés est depuis 2001 calquée sur l'année civile. Les salariés ayant travaillé toute l'année 2010 bénéficient ainsi de 30 jours ouvrables de droits acquis au 31 décembre 2010.

NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT**Résultats 2010 par service**

Le résultat de l'exercice 2010 s'élève à + 156.917 euros.

Il se ventile :

■	Résultat Psychiatrie :		+ 73 767
■	Résultat EHPAD :	Soins :	+ 77 358
		Hébergement :	+ 32 525
		Dépendance :	- 41 627
■	Résultat USLD :	Soins :	+ 2 209
		Hébergement :	+ 6 893
		Dépendance :	- 5 183
■	Résultat ACCUEIL DE JOUR :	Soins :	- 9 205
		Hébergement :	+ 4 072
		Dépendance :	+ 11 195
■	Résultat Siège :		+ 4 912

AUTRES INFORMATIONS**■ EFFECTIF**

L'effectif médical (médecins) est de 8,15 postes en équivalent temps plein hors internes et vacataires, soit :

6,65 postes pour le budget principal,
0,90 poste pour l'EHPAD,
0,50 poste pour l'USLD,
0,10 poste pour l'accueil de jour.

L'effectif non médical est de 274,87 postes en équivalent temps plein, soit :

174,24 postes pour le budget principal
67,64 postes pour l'EHPAD,
30,09 postes pour l'USLD,
2,90 postes pour l'accueil de jour.

■ RÉSULTATS SOUS CONTRÔLE DE TIERS FINANCEURS ET REPORTS DEFICITAIRESa) Résultats sous contrôle de tiers financeurs

Le total de ce poste s'élève à 58.111 euros (*débit*) au 31 décembre 2010. Il concerne les activités EHPAD et accueil de jour.

	Résultat sous contrôle de tiers financeurs (1)	Dépenses inopposables aux financeurs (2)	Résultat cumulé (1) + (2)
• <u>EHPAD</u>			
Résultat 2009 « dépendance »	-37 069	0	-37 069
Résultat 2009 « soins »	-50 280	0	-50 280
Résultat 2009 « hébergement »	+18 159	-30 810	-12 651
• <u>ACCUEIL DE JOUR</u>			
Résultat 2009 « dépendance »	-3 502	0	-3 502
Résultat 2009 « soins »	+779	0	+779
Résultat 2009 « hébergement »	-12 677	-2 480	-15 157
Total	-84 589	-33 290	-117 880

Les dépenses inopposables aux financeurs des parties « hébergement » de l'EHPAD et accueil de jour correspondent à la différence entre l'amortissement économique de la nouvelle construction et l'amortissement admis par la tutelle (50 ans). Ces dépenses seront donc affectées dans un compte particulier de report à nouveau.

AUTRES INFORMATIONS (suite)

■ **RÉSULTATS SOUS CONTRÔLE DE TIERS FINANCEURS ET REPORTS DEFICITAIRES (suite)**

b) Reports déficitaires "psychiatrie"

Avec l'EPRD, les déficits antérieurs de la psychiatrie n'entraînent plus ni financement supplémentaire pour le futur, ni diminution des autorisations de dépenses pour les années suivantes.

Le report déficitaire de la psychiatrie s'élève à - 140.298 euros.

c) Reports déficitaires "USLD"

S'agissant du long séjour, les déficits 2003 à 2009, soit - 454.337 euros n'ont pas été refinancés.

■ **AFFECTATION DES RESULTATS 2010**

a) L'excédent 2010 de la psychiatrie sera affecté en report à nouveau en diminution des pertes antérieures.

b) Les excédents 2010 de l'USLD « soins » (+2.209 euros) et « hébergement » (+6.893 euros) seront affectés en réserves de compensation des déficits d'exploitation. Le refinancement du déficit 2010 de l'USLD « dépendance » (-5.183 euros) sera soumis à la tutelle.

c) S'agissant de l'EHPAD, le déficit budgétaires de la partie « dépendance » qui s'élève à - 41.627 euros. Le refinancement pourra être sollicité lors de la préparation du budget 2012.

L'excédent 2010 de l'EHPAD « soins » (+77.358 euros) sera affecté en réserve de compensation des déficits d'exploitation.

Quant à l'excédent de l'« hébergement » (+32.525 euros), la différence entre l'amortissement économique de la nouvelle construction et l'amortissement admis par la tutelle (50 ans), soit - 30.915 euros est non opposable aux financeurs et sera affectée dans un compte particulier de report à nouveau.

Le reliquat qui est un excédent de + 63.440 euros sera affecté en report à nouveau en diminution des pertes antérieures.

AUTRES INFORMATIONS (suite)

- d) Concernant l'accueil de jour, le déficit budgétaire de la partie « soins » s'élève à 9.205 euros. Le refinancement pourra être sollicité lors de la préparation du budget 2012.

Quant à la partie « hébergement » (excédent : + 4.072 euros), la différence entre l'amortissement économique de la nouvelle construction et l'amortissement admis par la tutelle (50 ans), soit - 4.192 euros est non opposable aux financeurs et sera affectée dans un compte particulier de report à nouveau.

Le reliquat, soit +8.264 euros sera affecté en réserve de compensation.

L'excédent de la partie « dépendance » (+11.195 euros) sera affecté en réserve de compensation.

■ ENGAGEMENTS DONNÉS

L'Association ne provisionne pas les indemnités de départ en retraite à verser à son personnel au cours des années futures.

L'engagement correspondant n'a pas été calculé de façon actuarielle.

Néanmoins, l'Association a chiffré, pour information, le montant global chargé des indemnités de départ des salariés qui devraient partir en retraite de 2011 à 2020. Il s'élève environ à 1 million d'euros.

■ DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION (DIF)

Au 31 décembre 2010, le volume d'heures de formation, cumulé depuis le 31 mai 2005, correspondant aux droits acquis au titre du DIF s'élève à 27 594 heures.

■ REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS

La rémunération des 3 plus hauts dirigeants de l'association est égale à zéro, ceux-ci étant tous bénévoles.

■ HONORAIRES DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Suite à l'application de l'article R 123-198-9e du Code de commerce, le montant des honoraires de commissaire aux comptes facturés au titre du contrôle légal figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 5.842 euros TTC.

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices, à l'exception des informations déjà données dans les pages précédentes.

- Produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Montant
Loyer SFR perçu d'avance	4 305
TOTAL	4 305

